



# Installation pérenne d'une caméra sur l'Îlot du Ratier

#### Qui sommes nous?

Basée au Havre, la **Maison de l'Estuaire** est une association de loi 1901 créée en 1992. Elle réunit les différents acteurs locaux concernés par l'aménagement et la protection de l'estuaire de la Seine, aussi bien des personnes physiques que morales. Elle compte parmi ses membres aussi bien les Grands Ports Maritimes du Havre et de Rouen, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre, des collectivités territoriales, les usagers de la réserve naturelle que des associations de défense de l'environnement.

Depuis 2010 trois structures intercommunales sont devenues également membres de l'association : la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, la Communauté de communes du Roumois-Seine et la Communauté de communes du Pays de Honfleur - Beuzeville.

La Maison de l'Estuaire est chargée, depuis 1999, de gérer la Réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine. Elle assure, sous tutelle de la DREAL l'inventaire, l'étude, le suivi et la gestion des milieux naturels, avec pour objectif d'assurer la préservation du patrimoine naturel de la réserve naturelle. En parallèle, l'association a également développé des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement vis-à-vis du grand public et des jeunes.

### **Notre projet**

L'îlot du Ratier appelé aussi île aux oiseaux est l'une des mesures compensatoires de Port 2000. Il a été érigé en 2005 sur le banc du Ratier. D'une superficie de 5 Ha à marée basse, il a été imaginé comme un reposoir de pleine mer. Le but étant que les oiseaux qui, pour se nourrir se dispersent à marée basse, bénéficient d'un lieu de repos sans dérangement durant la marée haute. L'approche en bateau et le débarquement y sont strictement interdits pour garantir la quiétude du site. Huitriers pies, sternes, cormorans et plusieurs espèces de goélands le fréquentent quotidiennement. Des phoques gris et veaux-marins l'utilisent également comme reposoir de pleine mer mais sans que nous en connaissions la réelle fréquence.

L'installation d'une caméra autonome sur un mât représente trois enjeux principaux :

- suivi scientifique des populations d'oiseaux et des mammifères marins en toute saison et sans aucun dérangement
- outil formidable de communication envers les publics sur un site totalement inaccessible
- surveillance de la quiétude et quantification des dérangements

Soumis en permanence à l'environnement marin, l'ensemble du système doit être robuste et engendrer le moins de maintenance possible. En effet, nous ne nous autorisons que quelques débarquements par an pour limiter le dérangement. Une caméra équipée d'un système de vision nocturne voire thermique permettrait d'avoir un suivi le plus exhaustif possible.

En plus du coût d'achat et d'installation du matériel, il faut prévoir l'abonnement pour la connexion 4G ainsi que la diffusion en ligne en direct.

Le calendrier du projet :

Appel d'offre second semestre 2021

50 000 euros

**Budget prévisionnel:** 

30 000 E

Implantation selon budget en 2022

## Lancez vous à nos côtés!

Soutenir la Maison de l'estuaire dans ce projet c'est oeuvrer directement à la protection de l'environnement. En combinant la préservation de la biodiversité avec la sensibilisation des publics, l'installation de cette caméra représente un formidable outil qui sera accessible à tous.

## Contact:

Martin Blanpain Directeur martin.blanpain@maisondelestuaire.org 02 35 24 80 00